

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD129

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 18

À l'alinéa 94, substituer aux mots :

« dans le cas »,

les mots :

« en vue ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.